



Cercle Nautique de La Flotte en Ré

Bulletin d'Informations

Mars 2004

2 & 3 ➤ EDITORIAL

SOMMAIRE

4 ➤ Photos diverses

5 ➤ Programme de l'avant saison 2004

6 & 7 ➤ Compte Rendu Comité de Direction du 14 Février 2004

ANNEXES

- Plan de l'avant port
- Demande de règlement des places dans l'avant port

E

DITORIAL

Cet éditorial comporte un regard sur l'année passée et une réflexion sur l'avenir de notre Cercle, avenir qui dépend entièrement de vous.

L'année passée a été quelque peu chaotique suite à des incidents dus pour la plupart à la gestion des places de l'avant port. En août et en novembre au cours de deux comités de direction dont vous avez eu communication dans le précédent B.I.M., il a été décidé de la création d'un comité d'attribution des places de l'avant port statuant sur les demandes des membres, qui seraient parvenues en même temps que leur cotisation au club, avant le 15 janvier.

En ce qui concerne l'activité nautique, et en premier lieu, n'oublions pas notre appartenance à la fédération française de voile, 13 régates amicales de croiseurs habitables ont été courues par nos membres et ceux des clubs voisins. Cette fois un classement a été établi pour déterminer d'une part le bateau et le skipper ayant obtenu le plus grand nombre de points, et d'autre part le bateau et son skipper ayant participé au plus grand nombre de courses. Les lauréats en sont Mr Eric Poiré sur Ré-Glisse (Bahia) et Mr Robert Fery (First 260). Les Challenges leur ont été remis le 27 décembre dernier. De plus deux concours de pêche ont été organisés en juillet et en août, ouverts à tous, extérieurs compris. En dehors de ces compétitions, il faut citer le grand rassemblement « Tous à Meschers » à l'initiative du C.D.V.17 et des clubs du département où 4 bateaux de notre cercle se sont rendus (plus de 100 milles aller et retour).Le nombre de membres y participant dépassait nettement le nombre de bateaux et quelques uns s'y sont même rendus en voiture !

Les activités de rencontre et de distraction qui sont celles surtout pratiquées par les membres locaux, rétais ou néo-rétais, hors saison des vacances, ont été fort suivies cette année. Les apéritifs à thème et les dîners amicaux sont régulièrement fréquentés chaque mois. De même les visites à caractère culturel. Une vingtaine de personnes sont allées visiter Moscou et St Petersburg dont c'était le tricentenaire (et il y avait foule au musée de l'Ermitage !) Bref une avant et arrière saison bien remplies tout en sortant souvent en mer lorsque le temps le permet.

Quelles sont donc maintenant les perspectives d'avenir, tout d'abord pour 2004, ensuite à plus long terme et comment va évoluer le cercle. Je crois que ce n'est un secret pour personne que le principal attrait du club réside dans la mise à disposition des membres, de places d'amarrage dans les installations de l'avant port.

Auparavant les bateaux des quelques- ~40 adhérents étaient disposés sur des lignes d'amarrage (dont on voit encore le point d'ancrage sur la jetée sous forme de bittes en fonte disposées de loin en loin) et pour les voiliers à quille, le long du quai, perchés sur leur lest dans les intervalles entre les lignes d'amarrage. Le cercle a vécu longtemps de cette façon, (1968>1995) mais il faut tout de même préciser que son fonctionnement se résumait à 1 ou 2 mois par an, mis à part quelques bateaux locaux, et de toute façon les lignes d'amarrage étaient démontées l'hiver. Sous l'impulsion d'Henry René Bain, la municipalité s'est décidée à aménager cet avant port avec pontons, catways, places numérotées, et souille creusée à -2 m pour les bateaux à tirant d'eau important. Tout aurait pu être parfait si : D'une part la protection extérieure du fort clapot généré par le vent de Nordet qui devait être, selon le bureau d'études des installations, réalisée l'année suivant la mise à disposition des installations,(1995) ne s'était transformée, pour des raisons tant esthétiques que budgétaires, en un premier ponton, à l'entrée de l'avant port, réalisé en béton, pesant 127 tonnes et cependant flottant, censé briser le clapot.... Je ne vous conterai pas les aventures de ce ponton qui a manifesté dès son installation une humeur quelque peu vagabonde, calmée depuis en l'enserrant entre 4 pieux (mais là les

fixations...!). Et d'autre part, l'équipement en catways des pontons correspondait à une photographie dans le temps des bateaux du club qui se sont empressés de grandir et grossir au fil des années, amarrer solidement un bateau de 6,90 m à un catway de 4 m, relève de la gageure, et pourtant...ça casse les amarres qui ne travaillent plus dans le bon sens, et pas trop le bateau, le plastique est souple et résistant.

Pour faire face au coût de location de l'avant port il a fallu augmenter le nombre de membres du cercle, qui a grossi jusqu'à 150 adhérents disparates (que ne ferait et ne promettrait on pas pour obtenir une place pour « SON » bateau là où partout ailleurs il faut attendre entre 12 et 25 ans). Avec les premiers beaux jours la foule des postulants arrivera et arrive déjà et tente de prendre rang. L'effet pervers est garanti et l'esprit de club s'amenuise jusqu'à quelques exceptions qui tentent de le maintenir et je peux vous dire qu'elles ne sont pas toutes dans l'avant port ...!

En ce qui concerne la nouvelle attribution des places de l'avant port, vous savez ou vous allez savoir dans ce bulletin, que celle ci s'est faite en fonction de la durée d'occupation, et ensuite de l'ancienneté dans le club, c'est à dire que toutes les places sont dévolues aux propriétaires retenant la saison complète, toutes les autres durées ne sont pas prises en considération. Une bourse d'échange est instituée entre ceux qui laissent leur place libre à une époque donnée et ceux qui désirent l'occuper moyennant paiement d'une partie de la redevance. (Je sais ce n'est pas légal, mais cela se passe à l'intérieur du cercle). Faites vous connaître auprès d'Isabelle qui est chargée de tenir un registre ad hoc de même qu'un cahier de réclamations.

La surveillance de l'avant port ne sera assurée qu'en juillet et en août. En dehors de cette période il est fait appel aux bénévoles pour la surveillance des bateaux et l'accueil des visiteurs aux heures d'accès de ceux ci. La municipalité m'a clairement fait savoir qu'il n'était pas question qu'elle s'y emploie et que notre contrat de location est dénonçable en 2005. Auquel cas, la municipalité est prête à reprendre la gestion de l'avant port ...

Où va donc le cercle ? Il m'est difficile de me prononcer étant entendu, selon les statuts, que je n'ai aucun pouvoir autre que celui d'être responsable judiciairement et financièrement et que je n'ai qu'une voix à l'intérieur du Conseil de Direction qui lui a la décision (Je peux avoir deux voix en cas d'ex-aequo dans le conseil).

Je suis quelque peu désabusé et prêt à laisser la présidence à celui qui saura maintenir le Cercle et non le transformer en association de propriétaires. A ce propos il me paraît utile de vous rappeler que le C.N.L.F. est sous la tutelle de la Fédération Française de Voile et que le président doit être titulaire d'une licence voile.

J'ai fait très long et je vous prie de m'en excuser mais je pense que c'était nécessaire.

Bonnes réflexions...

Le Président

Y.Ferrasson

En dernière minute n'oublions pas :

Notre ami Jean-Marie Daubray nous a quitté en décembre et nous ne verrons plus son petit Cap-Corse au départ des régates par tous les temps.

Marie-Anne Marchadier est décédée la semaine dernière après une trop courte « longue maladie » laissant Gilles et Xavier désemparés. Souvenez vous d'elle et de son humour permanent !

Heureusement une bonne nouvelle : Annick et Jean Michel Garcia sont à nouveau grand-mère et grand-père ... et cela fait beaucoup de route entre La Flotte et Limoges !



Remise du Trophée des régates 2003 du C.N.L.F

Le Lauréat :

Eric Poiré

A droite : Jean – Loup Cabanas

« Tous à Meschers »

Les bateaux du Premier plan sont ceux du C.N.L.F



**Voyage du C.N.L.F.
en Russie
une des cathédrales
à l'intérieur du
Kremlin**

**Au premier plan :
Le groupe du C.N.L.F.
autour de la guide.**

PROGRAMME DE L'AVANT SAISON 2004

MARS		AVRIL	
<i>Samedi 6</i>	Apéritif Auvergnat	<i>Samedi 10</i>	Apéritif Antillais
<i>Mercredi 17</i>	Spectacle « Holiday On Ice »	<i>Vendredi 23</i>	Dîner à la Cabane du Fier
<i>Vendredi 26</i>	Dîner au Lycée Hôtelier		

MAI		JUIN	
<i>Samedi 1er</i>	Régate	<i>Vendredi 11</i>	Régate « Tous à Aix »
	Apéritif Corse	<i>11-12-13</i>	« Tous à Aix »
<i>Samedi 15</i>	Régate + Fête du Nautisme	<i>Les 17&18</i>	Sortie à l'Aiguillon
	Apéritif Champenois	<i>Samedi 19</i>	Apéritif Charentais
<i>Jeudi 27</i>	Visite de la Ferme de Magné	<i>Samedi 26</i>	Visite Château Chabotterie
<i>Du 29/5 au</i>	Voyage dans les Iles Grecques	<i>Les 28&29</i>	Sortie au Douhet

RAPPEL DU PROGRAMME PAR CATEGORIES

LES APERITIFS

Le 06/03	Apéritif Auvergnat
Le 10/04	Apéritif Antillais
Le 01/05	Apéritif Corse
Le 15/05	Apéritif Champenois

LES DISTRACTIONS

Le 17/03	Spectacle. « Holiday On Ice » à La Rochelle
Le 15/05	Fête du Nautisme à La Flotte
Le 27/05	Visite de la Ferme de Magné
Du 29/05 au 5/06	Voyage dans les Iles Grecques
Le 26/06	Visite du Château de la Chabotterie

LES REGATES

Le 01/05	Régate sur 1 marée
Le 15/05	Régate sur 1 marée
Le 11/06	Régate combinée avec « Tous à Aix » En deux manches : aller et retour

LES REPAS

Le 26/03	Dîner à Thème au Lycée Hôtelier
Le 23/04	Dîner à la Cabane du Fier
Le 27/05	Déjeuner à la Ferme de Magné
Le 26/06	Déjeuner au Château de la Chabotterie

LES SORTIES/CROISIÈRES

Les 11-12 & 13/06	« Tous à Aix »
Les 17 & 18/06	Sortie à l'Aiguillon
Les 28 & 29/06	Sortie au Douhet

COMPTE RENDU DU COMITE DE DIRECTION
DU SAMEDI 14 FEVRIER 2004

Présents : Mr Yves FERRASSON
Mr Daniel HAUBERT
Mr François CHARLOT
Mr Jean Loup CABANAS
Mme Sylviane MERCIER
Mr Daniel BEIDELER
Mr Jacky GAULARD
Mr Michel HOEDTS
Mr Robert FERY
Mr André ALBAREA

Pouvoirs : Mr Henri-René BAIN
Mr Hubert CLÉMENT
Mr Philippe CLEMENT
Mr Frédéric CLEMENT
Mr Henri GUILLOU

Invités : Mr Jean Yves MARTIN
Mr Jean Michel GARCIA
Mr Bernard PAGNOUX
Mr Patrick BOULESTEIX
Mr Claude LECLERC
Mr Pierre BOUVIER (Excusé)

- 1) La commission de gestion de l'avant port s'est réunie le samedi 14 février 2004 de 10 h à 14 h composée par Mme Sylviane MERCIER, Messieurs CHARLOT, HOEDTS, CABANAS et HAUBERT.

La répartition des bateaux dans les places s'est faite en fonction de la longueur, de la largeur et de la navigabilité des bateaux et du tirant d'eau.

Le maintien aux places de l'année précédente a été effectué toutes les fois où cela a été possible.

Mr LANGLOIS (adhésion 2002) sera sur un corps mort vu la longueur de son bateau

Mr MALLARD (adhésion 2003) sera sur une filière, ainsi que Mr JACOB

Mr PORTAL n'a pas fait savoir s'il sortirait son bateau cette année, une solution sera envisagée si c'est le cas.

Mr MARTINEAU fera échange pour sa période avec Mr AUBRIT et Mr DURAND avec Mr LACAYROUSE.

Le travail de la commission a été adopté par le Comité de Direction à l'unanimité.

Le règlement de l'emplacement s'effectue pour la saison complète exclusivement. La répartition des emplacements s'effectue au 1^{er} Comité de Direction de l'année en cours après le paiement des cotisations et les demandes des adhérents.

Une bourse d'échange sera gérée par le secrétariat du club pour ceux qui n'utiliseraient pas leur emplacement pour la saison complète. Ils pourront « sous louer » leur emplacement, de gré à gré, à la condition expresse que ce soit au bénéfice d'un membre du club.

Cette bourse d'échange doit être effectuée dans le club avec le planning de telle sorte que la surveillance des bateaux soit facilitée, à tout moment.

La commission de gestion assurera le suivi durant l'été. Il est rappelé que la réglementation des ports ne permet pas le maintien sur une place visiteur plus d'une semaine.

- 2) La remise en état des locaux du Club House et de la terrasse sera effectuée par une entreprise de service en début et fin de saison.

Le maintien en état est à la responsabilité de chaque équipe organisatrice de manifestation.

Vote à l'unanimité.

3) Etat des douches et WC

Selon le contrat, il est de la responsabilité de la Mairie. La Commission prendra contact avec la Mairie pour trouver une solution satisfaisante.

- 4) Il est créé un cahier de liaison des activités au secrétariat du Club pour y indiquer les problèmes rencontrés, les initiatives pour y remédier et les solutions trouvées au fur et à mesure.

- 5) Pour le montant du tarif d'amarrage, il est rappelé que la longueur des bateaux est celle figurant sur l'acte de francisation, augmentée de 0,40 cm, pour les hors bord.

- 6) Un double de l'attestation d'assurance de chaque bateau de l'avant port doit être fourni au secrétariat pour mise au dossier de l'intéressé.

7) Embauche d'été

L'attribution des places pour la saison complète facilite la gestion de l'avant port.

La surveillance de l'avant port et l'accueil des visiteurs ne nécessite pas davantage qu'un contrat saisonnier pour juillet / août.

Il est recherché un(e) étudiant(e) sports études, ou autre, titulaire du BAFA si possible.

Candidatures à adresser au club, centralisation : Jean Michel GARCIA

8) Préparation de l'Assemblée Générale annuelle

3 démissions du Comité de Direction : Messieurs Daniel PERRET, Louis-Marie BREMAUD et Philippe CLEMENT

Le renouvellement de François CHARLOT, Sylviane MERCIER, Henri GUILLOU, Michel HOEDTS qui aurait dû être voté en Août 2003 devra être soumis à l'Assemblée Générale d'Août 2004.

Sont candidats au Conseil de Direction pour le vote de l'Assemblée Générale d'Août 2004, messieurs BOUVIER Pierre, BOULESTEIX Patrick, MARTIN Jean Yves, PAGNOUX Bernard et LECLERC Claude.

Les candidatures à la Présidence doivent être annoncées au prochain Conseil de direction

Prochaine réunion du Conseil de Direction : Samedi 8 Mai 2004 à 10 h 00.